



Association Maison des Thermopyles

15, rue de Plaisance - 75014 Paris

<http://maisondesthermopyles.fr>

01.53.90.45.27 / 07.83.95.17.38

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 SEPTEMBRE 2020

Le samedi 19 septembre 2020 à 10h30, les membres de l'association Maison des Thermopyles se sont réunis en assemblée générale dans une salle de l'Association « Le Moulin », 23bis rue du Moulin de la Vierge, 75014 Paris.

Présents :

ARMANGAU	Jean-Paul
BEDOUCHA	Janine (procuration)
BEZILLE	Hélène (vidéo Zoom)
BRÖHL	Sabine
CORTESI-GROU	Nicole (vidéo Zoom)
COULOMB	Jean-Pierre
FAURE	Marijo
GARNIER	Marie Annick
HUGON	Marie Anne
LECLERCQ	Dominique
LEKIN	Sylvie
LESQUOY	Eric (vidéo Zoom)
MARIETTE	Pascaline (association Capacités)
MOUTOT	Alain
MUSSOTTE	Charles (hôte)
TARTIER	Valérie (hôte)
TRISTRAM	Gérard
VELEZ	Rémi
VENUSE	Marylène
VIGNAUD	Daniel

Observateurs :

COLLIN	Fanny
HATSERIAN	Benjamin (FAP)

Excusés :

AMORY	Jacques
LAMBERT	Jean-Louis

L'assemblée générale désigne Rémi Velez comme président de séance et Daniel Vignaud comme secrétaire de séance. Nicole Cortesi-Grou est désignée « maître du temps ». Il y a 18 membres de l'association prenant part aux votes.

Le président de séance met à la disposition des présents les documents à adopter en séance. Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2019
- Examen et vote du rapport d'activité de l'année 2019
- Examen et vote du rapport moral de l'année 2019
- Examen et vote du rapport financier de l'année 2019
- Examen et approbation du budget prévisionnel 2020
- Montant de la cotisation
- Présentation et élection de nouvelles candidates et nouveaux candidats au Conseil d'administration (CA)
- Questions diverses

En préambule, Jean-Pierre Coulomb est remercié pour avoir installé le système Zoom permettant la présence d'adhérents en distanciel. Charles Mussotte demande l'autorisation de prendre des photos, autorisation qui lui est accordée. Eric Lesquoy demande l'autorisation de filmer l'assemblée générale, autorisation qui lui est accordée.

I) Approbation du procès-verbal de l'AG de 2019

Le PV est adopté à l'unanimité (18 pour, 0 contre, 0 abstention).

II) Examen et vote du rapport d'activité de 2019

Le rapport est présenté par les hôtes, Valérie Tartier et Charles Mussotte. En introduction, présentation d'un film documentaire d'une dizaine de minutes sur la Maison des Thermopyles (MdT) réalisé en 2019. Ci-dessous, un bref résumé du rapport.

La MdT a bien fonctionné en 2019 et le couple d'hôtes a conforté son travail en binôme. Deux stagiaires ont permis de compenser l'absence partielle de Charles qui a suivi avec succès une formation d'éducateur spécialisé. Des bénévoles sont venus animer des activités.

Deux départs de résidents et une arrivée en 2019. Départ d'une personnalité très forte qui a construit son projet de départ : il est parti à Ribeauvillé à 68 ans dans une résidence senior, ce départ très réussi est tout à fait positif. En remplacement, accueil d'une nouvelle personne en juillet (via une travailleuse sociale et pas les filières habituelles). Il y a eu malheureusement le décès à la fin de l'année d'un pensionnaire (66 ans), une personne qui avait eu du mal à s'adapter à la vie collective, mais qui avait fini par se l'approprier.

Les réunions mensuelles hôtes-résidents concernent l'organisation du collectif, à la fois les aspects pratiques (et réglementaires) et les projets d'animation (à l'intérieur ou à l'extérieur). La participation des résidents a tendance à faiblir et il faudra peut-être revoir l'organisation de ces réunions.

La visite technique annuelle des logements a été mise en place. Parfois délicate car jugée intrusive par certains. Elle a permis de renouveler les détecteurs de fumée et vérifier les VMC. Visite complétée par un bilan sur les aménagements et le renouvellement du mobilier (la maison a maintenant 8 ans) (noter que la Fondation Abbé Pierre (FAP) a renouvelé son partenariat avec IKEA, permettant de renouveler le matériel (meubles et matelas par exemple)). Bilan globalement positif de ces visites.

Concernant la gestion locative adaptée, les hôtes se félicitent de l'outil développé par Gérard Tristram.

Concernant la santé et l'accompagnement individuel des habitants, il y a eu une légère montée en charge en 2019, qui a nécessité pas mal d'énergie (rappel : l'âge moyen est 58 ans avec une répartition de 23 à 74 ans). Cet accompagnement concerne les aspects aussi divers que la situation professionnelle, la situation administrative, la santé, le numérique... Une question : pourquoi ne pas orienter certain(e)s en résidence senior adaptée ; la réponse est qu'ils ne le souhaitent pas pour diverses raisons (aspect financier, difficile de déménager après 65 ans).

Plusieurs ateliers ont bien fonctionné. L'atelier « art plastique », animé par une professionnelle, art thérapeute, Sophie ; celle-ci a organisé une exposition lors de la fête des Thermopyles. Une expo prévue avant le Covid a dû être reportée. L'atelier cuisine s'est poursuivi de façon bimensuelle. Noter aussi les ateliers avec Mom'Didot (réunissant des enfants et des habitants de la MdT) et la pension de famille de la rue de la Gaîté.

Le bulletin trimestriel, qui implique des membres du CA, les hôtes et des résidents continue de paraître régulièrement (il est téléchargeable sur le site de la MdT).

Deux séjours ont été organisés en 2019, l'un à Sète (rencontres organisées par la FAP), l'autre à Bruxelles (grâce à la caisse des résidents), deux initiatives très appréciées.

Les nombreuses activités de la FAP et son réseau représentent une ouverture pour les habitants et pour les salariés. Il y a en particulier la participation à un groupe de réflexion sur la solitude dans le mal logement.

En lien avec les associations de quartier, noter les photos du projet "Portrait de Famille" de l'association Le Moulin qui ont été prises à la pension, puis exposées à l'Entrepôt.

Parmi les pistes 2020 : vieillissement, accueil de bénévoles, ...

Le rapport est jugé excellent et apprécié des adhérents. Sa version intégrale est disponible sur le site de la MdT.

Mis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité (18 pour, 0 contre, 0 abstention).

Examen et vote du rapport moral 2019

Le rapport est présenté par Marie-Annick Garnier, co-présidente, et complété par Eric Lesquoy (co-président).

Il est d'abord rappelé la mission principale du CA : embauche des salariés, suivi de l'évolution de leur carrière, garantie du respect de la loi et du projet social de l'association dans la vie de la pension, respect de l'équilibre des comptes. Le CA s'est réuni tous les deux mois environ.

Des membres du CA ont participé tout au long de l'année à des événements, rencontres, réunions, organisés à la pension de famille ou à l'extérieur. Noter en particulier :

- participation à une journée-bilan des évaluations des Pensions de Famille (organisation FAP)
- participation au congrès de l'UNAF0 à Rennes
- réunions avec l'association Capacités (en liaison avec le projet des Grands Voisins et le projet de Maison Grecque (voir plus loin)
- réunions du collectif logement du 14^{ème}
- repas à la MdT
- réunions avec l'association Urbanisme et Démocratie (Udé)
- participation au forum des associations du 14^{ème}

Le CA participe activement au bulletin de liaison trimestriel. Une discussion s'engage sur le titre « Bulletin » et la suggestion de le transformer en « Gazette » est vivement suggérée, sinon retenue (il n'y a pas eu de vote)

Le rajeunissement du CA (actuellement 9 personnes), préoccupation depuis plusieurs années, pourrait se concrétiser à l'issue de la présente AG.

Eric Lesquoy aborde quelques points complémentaires : il rappelle que le bureau règle les problèmes courants et voit les hôtes une fois par mois ; pour le recrutement de nouveaux adhérents, il a constitué le fichier des anciens amis ; il souligne la collaboration fructueuse avec Capacités (voir ci-dessus) ; il rappelle que l'association a été fondée en 2003 (émanation de l'Udé) ; il termine en remerciant la FAP, qui a vivement soutenu la MdT, en retour, la MdT est une vitrine pour la FAP.

Question: Jean-Paul Armangau interroge sur le transfert du logiciel de gestion locative à une autre pension (celle de Saint-Maur, qui est intéressée), avec le problème de la maintenance. Gérard précise que le mieux pour des structures comme les nôtres serait d'acheter un logiciel sur une étagère pour ne pas être dépendant ; ceci dit il pense que Saint-Maur se débrouillera avec les informations et le tutoriel qu'il a préparé : on a quelque chose qui marche – un bon spécialiste d'Excel devrait pouvoir s'adapter aux évolutions ultérieures.

Mis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité (18 pour, 0 contre, 0 abstention).

III) Examen et vote du rapport financier 2019

Gérard Tristram présente les bilans (budget de l'association et comptes d'exploitation - voir document séparé). Les résultats sont satisfaisants. L'année s'est terminée avec un solde positif de 2000 euros (216 000 euros de recettes, 54% pour la subvention DRIHL, 45% pour les redevances résidents versus 214 000 euros de dépenses, 40% pour les salaires, 33% pour le loyer Paris-Habitat). Il y a eu une très légère baisse des

recettes (conjoncturelle), Le bilan a été maîtrisé grâce à la diminution des dépenses de fonctionnement. Globalement, le budget annuel est parfaitement maîtrisable. Gérard rappelle que le fonds associatif contient environ 160 000 euros (ce qui permet de vivre pendant 9 mois).

Mis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité (18 pour, 0 contre, 0 abstention).

IV) Examen et vote du budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel 2020, également présenté par Gérard, est sans problème.

Mis au vote, ce budget est adopté à l'unanimité (18 pour, 0 contre, 0 abstention).

V) Cotisations 2020

Le montant de la cotisation des adhérents est actuellement 10 euros. Une petite discussion s'engage : est-il un frein à l'adhésion ? Faut-il un montant différencié selon les revenus ? En l'absence d'avis majoritaire, il est décidé de reconduire la somme de 10 euros.

VI) Renouvellement du conseil d'administration

Les membres du CA élus en 2019 (pour deux ans) sont automatiquement reconduits. Il s'agit de : Jacques Amory, Nicole Cortesi-Grou, Marie-Annick Garnier, Marie-Anne Hugon, Jean-Louis Lambert, Eric Lesquoy, Gérard Tristram, Rémi Velez, Daniel Vignaud.

Trois nouvelles personnes font acte de candidature et se présentent brièvement :

- Jean-Pierre Coulomb, 67 ans, militant associatif de longue date dans le 14^{ème}, connaît la MdT depuis sa conception, prêt à rejoindre le CA et à y prendre des responsabilités
- Marijo Faure, après une ou deux années d'observation, prête à rejoindre le CA.
- Sylvie Lekin, militante associative dans le 14^{ème}, prête à rejoindre le « beau projet » qu'est la MdT en participant au CA

Ces trois personnes sont élues à l'unanimité (18 pour, 0 contre, 0 abstention).

Le conseil d'administration, qui élira son bureau prochainement, comprend dorénavant 12 personnes :

- AMORY Jacques, de nationalité française, urbaniste retraité, 31 rue Pernéty, Paris 14^e.
- CORTESI-GROU Nicole, de nationalité française, psycho-sociologue, 18 rue Mouton-Duvernet, Paris 14^e.
- COULOMB Jean-Pierre, de nationalité française, ingénieur retraité, 148bis rue d'Alésia, Paris 14^e.
- FAURE Marijo, de nationalité française, graphiste, 18, rue de l'Eure, Paris 14^e.
- GARNIER Marie-Annick, de nationalité française, psychologue retraitée, 146 rue du Château, Paris 14^e.
- HUGON Marie-Anne, de nationalité française, professeure des universités retraitée, 48 rue Raymond Losserand, Paris 14^e.
- LAMBERT Jean-Louis, de nationalité française, artiste retraité, 52 rue Pierre Larousse, Paris 14^e.
- LEKIN Sylvie, de nationalité française, retraitée RATP, 119 rue de l'ouest Paris 14^e
- LESQUOY Eric, de nationalité française, physicien retraité, 67 rue de Gergovie, Paris 14^e.
- TRISTRAM Gérard, de nationalité française, physicien retraité, 86 rue Castagnary, Paris 15^e.
- VELEZ Rémi, de nationalité française, cadre administratif à l'IRSN, 31 rue de la Sablière, Paris 14^e
- VIGNAUD Daniel, de nationalité française, physicien retraité, 22 rue des cinq diamants, Paris 13^e.

VII) Questions diverses

Où en est le projet dit de « la Maison grecque » ? Jean-Paul Armangau rappelle l'existence d'un bâtiment attenant à la MdT et au jardin partagé, au 9 rue de Plaisance; il appartient en grande partie à la Mairie de Paris. Un projet commun Udé-MdT a été lancé il y a quelques années, proposant de construire 5 studios dont un PMR au RDC, tout en prévoyant un local associatif (pour Udé) au RDC. Les problèmes compliqués de copropriété ont retardé le projet. Ils semblent aujourd'hui en voie de résolution (une réunion est prévue à la Mairie du 14^{ème} le 29 septembre). Espoir d'une fin des travaux pour début 2023.

Eric Lesquoy dit que c'est un plus pour la MdT. Paris Habitat est très intéressé et a contacté l'association (même équipe que pour la MdT en 2009 avec une jeune dynamique comme chef). Capacités fait l'animateur et l'interface pour que les hôtes et les résidents puissent jouer le rôle de conseillers pour la Maison Grecque (ainsi que pour le projet des Grands Voisins où la MdT n'est pas directement partie prenante). Il s'agit d'une dynamique positive pour la MdT.

Valérie Tartier précise que le travail est très intéressant avec Capacités (Pascaline et Sarah, architecte) pour améliorer le projet en tenant compte des remarques des « usagers » (co-conception des pensions de famille).

Pascaline : on accompagne les démarches participatives : but : que ce soit inscrit dans la loi.

La FAP, par la voix de son représentant, Benjamin, confirme la pérennité de son entier soutien.

Combien de pensions de famille à Paris ? 58.

L'Assemblée générale est close à 12h35 et elle est suivie d'un pot de l'amitié.

Signatures :

Président

Rémi Velez



Secrétaire

Daniel Vignaud



Le conseil d'administration s'est réuni le 1^{er} octobre 2020 à 16h et a désigné les membres de son bureau :

COULOMB Jean-Pierre, de nationalité française, ingénieur retraité, 148bis rue d'Alésia, Paris 14^e, co-président ;

GARNIER Marie-Annick, de nationalité française, psychologue retraitée, 146 rue du Château, Paris 14^e, co-présidente ;

LESQUOY Eric, de nationalité française, physicien retraité, 67 rue de Gergovie, Paris 14^e, secrétaire ;

TRISTRAM Gérard, de nationalité française, physicien retraité, 86 rue Castagnary, Paris 15^e, trésorier.

Signatures : Co-président

Co-président

Jean-Pierre Coulomb



Co-présidente

Marie-Annick Garnier



Secrétaire

Eric Lesquoy



Trésorier

Gérard Tristram

